VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Par ERNEST A. CARRERE. Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIARE

Cottage Double

4858-4860 rue Magazine

entre les rues Lyon et Upperline

JEUDI, LE 24 AVRIL, 1913

À MIDI

À la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Commercial-Germania Trust and Savings Bank, Tuteur Datif, vs. Joseph Martin.

No. 103,480 du dossier de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ERNEST A. CARRERE — Bureau 806 rue Perdido — Le 24 avril 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour siégeante le 5 mars 1913, et jugement signé en cour siégeante le 11 mars 1913 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Une parcelle de terre, etc., située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 197, borné par les rues Magasin, Upperline, Lyon et Constance, mesurant 39 pieds de face à la rue Magasin, la même largeur en arrière, 109 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne de la rue Upperline et 107 pieds 2 pouces sur la ligne de la rue Lyon, plus ou moins, commençant trente pieds de l'encoignure des rues Upperline et Magasin, et, est composée de la plus grande partie du terrain 12 et plus de la moitié du terrain 13, comme cela apparaît dans l'inventaire dans le cas de la succession de Théophile Martin, No. 97,626 du dossier de cette honorable cour. Les améliorations sont connues comme Nos. 4858-60 rue Magasin, contenant quatre chambres de chaque côté, etc.

Termes et Conditions — La moitié comptant. La solde s'il y en a, dans un et deux ans en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de l'adjudication. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1913 et payer pour l'acte de vente devant Lewis A. Martinet, notaire, 10 pour cent déposé au moment de l'adjudication en acompte de la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
JAMES CLARK HENRIQUES, Avocat.
mars16,23,30av6,13,20,24

Par STERN & GUMBEL, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry L. Noes — No. 101,269 — Cour Civile de District, Division C — Terres de valeur dans la Paroisse Ibérie — A l'encan, JEUDI, 10 avril, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

PAR STERN & GUMBEL, LTD. — Leonard L. Stern, encanteur, vendra à l'enchère publique à la sus-dite date, en vertu d'un ordre signé le 6 mars 1913 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Le Sud-est quartier du nord-ouest quartier (terrain marécageux) de la section No. 11 dans le Territoire No. 14 sud, étendue No. 7 Est, dans le territoire du district nord-ouest, contenant 40 et 46-100 acres, d'après le plan officiel de voyer des dites terres dans le bureau des terres d'Etat.

2. La demie ouest du quartier nord-ouest de la section No. 36 dans le Territoire No. 14 sud, étendue No. 7 est, dans le territoire du district sud-ouest, contenant 80 acres d'après le plan officiel de voyer des dites terres dans le bureau des terres d'Etat.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra assumer toutes les taxes de l'année 1913, en sus et en plus du prix d'adjudication et payer pour l'acte de vente devant F. M. Stafford, notaire. Un dépôt de dix pour cent du prix d'adjudication sera requis au moment de l'adjudication.

LEONARD L. STERN, Encanteur.
STAFFORD & ROBINSON, Avocats.
mars9,16,23,30av6,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Sophie Castauer vs. Georges Castauer — No. 92,603 — Cour Civile de District — Division B.

Au plus haut et dernier encherisseur
JOLI COTTAGE SIMPLE
Construit sur un terrain de 129x110
2710 S. Claiborne, encoignure Quatrième.

A L'ENCAN MARDI 8 AVRIL A MIDI, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, NO. 311 RUE BARONNE.

PAR STERN & GUMBEL, LTD.—L. Stern, Encanteur.—Il sera vendu à la date aux enchères publiques en vertu d'un ordre lu et rendu en cour ouverte le 20 février 1913 et d'un jugement signé en cour ouverte le 3 mars 1913, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété suivante décrite à savoir:

Quatre certains lots de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville dans le carré borné par les rues Claiborne, Willow, Quatrième et l'avenue Washington, ces dits lots s'adjoignent l'un à l'autre et mesurent, chacun 32 pieds trois pouces de face sur la rue Claiborne sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles. Le lot A formant l'encoignure des rues Claiborne et Quatrième. Les améliorations sont connues comme No. 2710 rue S. Claiborne et consistent en un cottage simple contenant quatre chambres, hangar, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1913. Les loyers dûs sur la propriété vendue devant appartenir aux vendeurs jusqu'à ce que. L'acte de vente soit passée acte de vente devant George Montgomery, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STERN & GUMBEL, LTD., Encanteurs
WOODVILLE & WOODVILLE et GEO. UNTEREINER, Avocats.
mars5,9,16,23,30av6,8

Par STERN & GUMBEL, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme. Sophie Gastauer vs. Geo. Gastauer. — No. 92,605 Cour Civile de District, Division B.

Au plus offrant encherisseur. Contenu d'une maison garnie 2710 à l'angle des rues Sud Claiborne et Quatrième.

A l'encan lundi, le 31 mars 1913, à 11 heures a.m., sur les lieux ci-dessus mentionnés.

Par Léonard L. Stern, encanteur, vendra à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 3 mars 1913 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot d'effets mobilier.
Conditions—Comptant.
LEONARD L. STERN, Encanteur.
20mars20,23,30,31

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

V. Graffato vs. John Graffagnini.

PREMIER COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No. 56,928 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Val. J. Stentz, juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt Nos. 727 à 731 rue St. Louis entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 29 mars 1913, à 11 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Une caisse enregistreuse "National," No. 530430, No. 7, deux balances pour comptoir, une grande caisse à beurre, un lot de bocaux en verre, deux caisses, un lot de cigars et tabac, un lot d'épiceries assorties, un lot de bailles galvanisées, un lot de balais, un lot de bois gras, une plate-forme pour balance, un réservoir à huile, un baril d'huile pour cuire, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
K. V. RICHARD,
Avocat pour le demandeur.
mars19,23,29

Par ROBERT G. GUERARD.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Catherine Vogel et al. vs. Karl Thomas et al — No. 103,036 — Cour Civile de District — Division E.

Etant une partie des biens-fonds laissés par Catherine Thomas Sitt.

Il sera vendu à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières dans l'après-midi de jeudi le 17 avril 1913.

DES PROPRIETES DE CHOIX DU SIXIEME DISTRICT DANS LE QUARTIER RESIDENTIEL.

No. 3541 rue Carondelet, coin de la rue Foucher.

Maison double comfortable, à deux étages — Large galerie devant, corridor de réception, salon, grande salle à manger, office, cuisine. 2d Etage — Trois grandes chambres à coucher, chambre à bain moderne, bâtisse en arrière à deux étages joint par une allée, avec deux chambres à coucher, garage, etc.

No. 3527 rue Carondelet.

Cottage simple adjacent — Corridor, salon, chambre d'habitation (sitting room), salle à manger, deux chambres à coucher, chambre à bain, bâtisse en arrière à deux étages avec cuisine et deux chambres à coucher.

No. 1108 rue Peniston.

Maison à deux étages avec quatre chambres sur l'arrière du terrain; entrepôt et écurie sur le côté; passage pour voitures, et jardin.

En vertu et de conformément à un jugement de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 14 février 1913 et signé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans l'après-midi de JEUDI, 17 avril 1913, la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Une certaine parcelle de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, située dans l'îlet No. 428 du Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Foucher, Delachaise et Baronne, et désigné par la lettre B, mesurant 52' 9" de face à la rue Carondelet, la même largeur dans le fond, et une profondeur de 120' entre lignes parallèles, suivant le croquis par Uncas Lewis, député voyer, daté le 24 février 1913.

2. Une certaine parcelle de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, située dans l'îlet No. 428 dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Foucher, Delachaise et Baronne, et désigné par la lettre A. Le dit terrain forme l'angle des rues Foucher et Carondelet, et mesure 37' 3" de face à la rue Carondelet, la même largeur dans le fond, sur 120' de profondeur entre lignes parallèles, suivant le croquis par Uncas Lewis, député voyer, daté le 24 février 1913.

3. Une certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville dans cette ville, dans ce qui s'appelle communément Faubourg St. Joseph, dans l'îlet No. 22 du dit Faubourg, et maintenant par le No. 373, Plan de Ville, compris dans les rues Prytania, Peniston, General Taylor et Pitt, mesurant 39' de face à la rue Peniston, sur 107' 11" 5''' de profondeur entre lignes parallèles, et située à une distance de 39' de l'encoignure des rues Prytanée et Peniston, acquis par Josef Sitt de Jno. H. Keller, devant W. D. Seymour, notaire, le 26 janvier 1884.

TERMES ET CONDITIONS — Un tiers ou plus, du prix d'achat devra être payé comptant, et la balance du dit achat devant être représentée par billets hypothécaires, portant sept (7) pour cent d'intérêt, devenant dus dans un et deux ans à partir de la date d'adjudication, et portant une hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir le pacte de non alienando et une provision de dix (10) pour cent. Les frais d'avocat sur les dits billets, si non payés lorsqu'ils seront dus, et si les dits billets sont placés dans les mains d'un avocat pour être collectés, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra déposer avec l'encanteur dix (10) pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et devra payer l'acte de vente devant Philip Gensler, Jr., notaire.

ROBERT G. GUERARD, Encanteur.
MERRICK, LEWIS, GENSLER & SCHWARTZ et DUFOUR & DUFOUR, Avocats.
mars16,23,30av6,13,17

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

G. Emile Reimann et Ernest Edward Reimann vs. M. et Mme Gabriel V. Degruy.

PREMIER COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 56,379 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Val. J. Stentz, juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt Nos. 727à729 rue St. Louis entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 29 mars 1913, à 11 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un piano, un mobilier de salon (5 pièces), une table de centre, 2 petites tables, 4 tableaux, un miroir, une toilette, une armoire, une berceuse d'osier, une toilette, une berceuse, un lavabo, une armoire, une armoire à glace, une toilette, un lavabo, un réfrigérateur, 5 chaises, 2 buffets, 3 tableaux, une armoire, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
E. M. ROBERT,
Avocat pour le demandeur.
mars19,23,29

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO — Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION C — NO. 102,480 — MME J. FAHEY ET ALS VS. STEPHEN FAHEY ET ALS.

Conformément et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dossier No. 102,480, dans l'affaire intitulée Mme J. Fahey et als vs. Stephen Fahey et al, le dit jugement lu et rendu en cour siégeante le 19 février 1913 et signé le 19 février 1913 et le dit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 3 avril 1913, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, prescriptions et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Palmyra, Cleveland (anciennement Gasquet), Broad et White; le dit terrain étant situé dans une subdivision du sus-dit îlet, laquelle dite subdivision est désigné par la lettre B sur un croquis annexé à un acte passé devant W. J. Castell, notaire, le 22 juillet 1882, borné par les rues Palmyra, White, Cleveland (anciennement Gasquet), et Jane Alley, d'après lequel croquis le dit terrain est désigné par le numéro un forme l'encoignure de la rue Palmyra et Jane Alley, et mesure vingt cinq pieds, quatre pouces et sept lignes de face à la rue Palmyra, sur cent pieds de profondeur et face à Jane Alley, et vingt cinq pieds, quatre pouces de largeur dans le fond. Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage, contenant deux chambres et une cuisine et portant le numéro 2737 rue Palmyra.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le solde s'il y en a, en un, ou un et deux ans, représenté par billets de l'acquéreur portant huit pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue. Les prix des certificats devant être payés par l'acquéreur; les taxes pour l'année 1912 devant être assumées par l'acquéreur en sus et en plus du prix d'adjudication, et les loyers devant appartenir aux vendeurs jusqu'à la date où l'acte de vente sera signé et passé devant Allen R. Beary, notaire. L'acquéreur devra déposer au moment de l'adjudication 10 pour cent ne portant ni intérêt ni pénalité, du prix d'achat avec

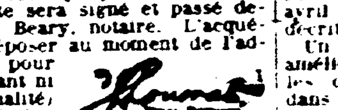

GEO. MONTGOMERY,
Avocat pour le demanderesse.
ALBERT GUILBAULT,
Avocat pour le défendeur.
E. P. FOLEY,
Curateur Ad. Hoc.
mars2,9,16,23,30avril3

VENTES A L'ENCAN

Par W. H. FITZPATRICK

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPECULATEURS, ATTENTION!

MAGNIFIQUE COTTAGE DOUBLE, Nos. 705-707 rue Eléonore.

Succession de Frank Franzello — No. 105,171 — Division C — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur.—Bureau No. 904 rue Gravier.—MARDI, le 8 avril 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 5 mars 1913, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et privilèges qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No. 84, borné par les rues Constance, Magasin, Eleonore et avenue Nashville, désigné comme terrain No. 16 et mesure 30 pieds de face à la rue Eléonore sur 120 pieds de profondeur, étant le terrain le plus près de l'encoignure de la rue Constance, d'après le plan par W. B. Krumbhaar, architecte. Les améliorations comprennent un cottage double connu comme Nos. 705-07 rue Eléonore, contenant cinq chambres, chambre à bain, alcoves et égout de chaque côté.

Conditions—Un-demi ou plus comptant, le solde s'il y en a, représenté par billet de l'acquéreur payable en un an après la date, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété, devant porter un intérêt à un taux de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'acte devant contenir le pacte de non aliendo, le droit de rejeter, l'évaluation 5 pour cent pour frais d'avocat en cas de procès, et toutes les clauses usuelles d'hypothèque et de sécurité; l'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son offre toutes les taxes sur la propriété pour l'année 1913, et les loyers devant être collectés par et appartenir au vendeur jusqu'à la date de l'acte de vente qui devra être passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent du montant de l'adjudication qui sera un acompte du prix d'achat. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet, laquelle propriété foncière est décrite ci-dessus.

mars8,9,16,23,30av6,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne occasion pour spéculateur.

Cottage double—Nos. 2218 et 2220 rue Terpsichore.

Succession de Loretta Gorman, épouse décédée de Frank J. Hazard, et de Frank J. Hazard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS — No. 102,784 — DIVISION C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur.—Bureau No. 904 rue Gravier—JEUDI, 17 avril 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 19 février 1913, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite sera vendue à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Liberty, Howard et Chemin Félicité, et désigné comme terrain No. 8 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, le 30 mars 1853, et déposé dans le bureau de Thomas Layton, ancien notaire, comme plan No. — du livre de plans No. un. Le dit plan No. 8 mesure 32 pieds, 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles.

La dite propriété étant désignée par le No. municipal 2218 et 2220 rue Terpsichore.

Les améliorations comprennent un cottage double connu comme Nos. 2218 et 2220 rue Terpsichore, contenant 4 chambres, cuisine et hangar de chaque côté.

Conditions—Comptant, avec l'assomption par l'acquéreur en plus et en sus du prix d'adjudication de toutes les taxes pour l'année 1913. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de la vente. Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'à ce que l'acte de vente soit passé. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, qui payera pour tous les certificats devant Andrew Hero, Jr., notaire.

W. S. HERO, Avocat.
mars13,16,23,30av6,13,17

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

600 Avenue Esplanade, Coin de la rue Chartres.

Bâtisse en briques à trois étages sera Sacrifiée

Succession de Mme Fannie Oliver, veuve d'Aristide Bienvenu — No. 103,122 — Cour Civile de District, Division A.

PAR RAMSEY & DANZIGER — C. A. Ramsey, Encanteur, bureau 341 rue Carondelet — JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue en vertu et conformément à un ordre, le dit ordre daté et signé le 4 mars 1913 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la sus-dite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été adressé, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No. 88, borné par l'avenue Esplanade et les rues Chartres, Royale et Barracks, et mesure 84 pieds 4 pouces de face à l'avenue Esplanade sur 109 pieds 7 pouces (plus ou moins) de profondeur et face à la rue Chartres.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra assumer les taxes de 1913, payer pour l'acte de vente devant Rolla A. Tichenor, notaire. Un dépôt de dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

mars9,16,23,30av6,10

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Effets mobiliers.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet, MARDI, le 8 avril 1913, à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 25 mars 1913 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'interdiction de Henry Paulsen, No. 102,631, sur les lieux 542 avenue Napoléon, entre les rues Tchoupitoulas et Annonciation.

Un lot d'effets mobiliers, comprenant salon, ameublements de chambres à coucher, tapis, chaises, machine à coudre, serviettes, draps et bijoux suivant l'inventaire.

Conditions—Comptant.
C. C. FRIEDRICHS, Avocat.
mars29,30av1,5

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX BONS TERRAINS A BATIR

A l'angle des rues Delachaise et Willow

ET

Cottage Simple sur les Terrains en Arrière

NO. 3425 RUE WILLOW

Interdiction d'Alphonse Chaumette.

No. 101,043 COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet, JEUDI le 3 Avril 1913 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, sera vendue, à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 25 février 1913 de l'Hon. Geo. H. Theard juge de la sus-dite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus, intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:—

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Delachaise, Claiborne, Willow et avenue Louisiana, désignés par les Nos. vingt et un et vingt-deux sur un croquis fait par George De Armas, voyer, daté le 13 janvier 1904, annexé à un acte passé devant Benjamin Ory, notaire dans et pour cette Paroisse, le 10 Mars 1905. Les dits terrains mesurant, d'après le dit croquis, chacun 30 pieds de face à la rue Delachaise sur cent vingt trois (123) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Terrain No. vingt-deux forme l'angle des rues Willow et Delachaise, ainsi que les droits éventuels de la propriété entière du prix d'un terrain neutre douze (12) pieds devant les dits terrains, et servant mitoyennement avec d'autres terrains dans l'îlet faisant face à la rue Delachaise et qui doit revenir en propriété entière au dit Alphonse Chaumette interdit, quand la rue Delachaise sera officiellement ouverte par la ville de la Nouvelle Orléans.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, contenant cinq chambres, bâtisses et etc., sur l'arrière des terrains désignés par le No. 3425 rue Willow.

CONDITIONS: Comptant. L'acquéreur devra assumer toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1913, en sus et en plus du prix d'adjudication. Dix pour cent comptant sera requis au moment de la vente. L'acte de vente devant ALPHONSE J. CUNEO, Notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. B. ROSSER, Avocat.
Mars 2-9-16-23-30 avril 3

Par JAMES F. KEENEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de succession d'un cottage simple retiré 711 rue Alvar, entre les rues Royale et Dauphine.

Succession de Joséphine Jacques, veuve en premières noces de Charles Morgan, et veuve en secondes noces de Laurent Maret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,336 — Division A — Par James F. Keeney, encanteur, bureau 917 rue Commune — MERCREDI, 2 avril 1913 à midi, 917 rue Commune, dans le Premier District de cette ville — En vertu et conformément à un ordre adressé, daté et signé le 26 février 1913 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge pour la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet 179, borné par les rues Alvar (anciennement Jeanne), Royale, Dauphine et Bartholemew, désigné comme terrain No. 3 sur un plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 9 mars 1857, et déposé dans le bureau de E. Bouny, notaire, et mesurant 32 pieds de face à la rue Alvar sur un profondeur de 119 pieds 4 pouces et 3 lignes.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple retiré avec toit en ardoises, avec entrée pour voitures, corridor, quatre chambres, cuisine, grande arrière cour, hangar, jardin, etc., et connu par le numéro municipal 711 rue Alvar.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer en plus et en sus du prix de son offre les taxes de 1913, et payer pour l'acte de vente devant F. D. Charbonnet, notaire. L'acquéreur, devant avoir possession des loyers à partir de la date que l'acte de vente sera signé. Dix pour cent du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication et ne portant aucun intérêt.

JAMES F. KEENEY, Encanteur.
mars2,9,16,23,30avril1,2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente, Vendredi, 18 avril 1913, de propriété de valeur améliorée dans le Premier District, portant le numéro municipal 515 rue Telemachus, entre les rues d'Hemecourt et Baudin.

Poydras Homestead Association vs. Alphonse C. Martinez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,598 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 18 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec les améliorations qui s'y trouvent ainsi que les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No. 726, borné par les rues Baudin, Telemaque, Cortez et d'Hemecourt, le dit lot mesurant vingt quatre pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Télemaque, sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles; composé de l'entier du lot numéro quatre et de dix pieds pris sur le lot numéro trente six lequel adjoint le dit lot No. 4 à l'arrière comme il est démontré sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du premier février 1906 annexé à un acte passé devant Fred Deibel, notaire, le 18 avril 1906.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ERASTE VIDRINE,
Avocat pour le demandeur.
mars18,20,23,29av6,13,18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Premier District, portant les Nos. Municipaux 1201 et 1203 rue N. Rampart, et encoignure Clio (dans le carré des rues White ou Saratoga et Erato).

Emile L. Schlieder vs. Mlle Edna I. Connell, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,738 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressée par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er mai 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain ou parcelle de terre, situé s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Hercules maintenant Rampart, Clio, White ou Saratoga et Erato, désigné par le No. 11 sur un croquis du même et autres terrains annexés à un acte passé devant James W. Breedlove, ancien notaire, le 26 avril 1859. Le dit terrain No. 11 forme l'angle des rues Hercules maintenant Rampart et Clio, et mesure vingt cinq pieds, six pouces et quatre lignes de face à la rue Hercules maintenant Rampart, sur un profondeur d quatre vingt dix sept pieds, un pouce et cinq lignes et fait face à la rue Clio. Ainsi qu'une parcelle de terre prise de l'extrême arrière du terrain No. un qui forme l'angles des rues White ou Saratoga et Clio, dans le dit îlet, et lesquelles parcelles de terre mesurent à peu près trois pieds, six pouces de face à la rue Clio sur à peu près trente pieds de profondeur adjacent le dit terrain No. 11 dans le fond. Avec tous les privilèges et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. P. SULLIVAN, A. LANDRY et E. M. HEATH,
Avocats pour le demandeur.
mars28,29av4,11,18,25,30mai1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Sixième District, portant le No. municipal 1112 rue Bordeaux, entre les rues Chestnut et Colisée—terrains 61'x120'.

Ideal Savings and Homestead Association vs. Mme Willie W. Woods, épouse de Thomas J. Woods.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,349 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Colisée (anciennement Plaquemines), Lyon et Bordeaux, composé d'une partie du terrain original No. vingt-quatre, mesurant vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'arrière partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dite arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles faisant l'entière partie soixante et un pieds de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds de profondeur sur les lignes parallèles, et commençant soixante six pieds six pouces de l'encoignure des rues Bordeaux et Chestnut.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WILLIAM A. WENCK,
Avocat pour le demandeur.
mars7,8,14,21,28av4,9,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un terrain de valeur dans le Septième District, rue Holly Grove, dans le carré des rues Hamilton, Pear et Heaton.

Solomon Reinach vs. Mme Blanche Lehman, épouse de Max Schwartz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,722 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er mai 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No. 655, autrefois No. 515-D, borné par les rues Holly Grove, Hamilton, Pear ou Nineteenth et Heaton, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 21 décembre 1912, annexé à un acte de vente passé devant Chas. Schneidau, notaire, le 15 janvier 1912, commençant à une distance de trente pieds de l'encoignure des rues Holly Grove, et Pear, et mesure trente pieds de face sur la rue Holly Grove, sur cent vingt pieds de profondeur, entre les rues égales et parallèles, et trente pieds de largeur en arrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ARTHUR B. LEOPOLD,
Avocat pour le demandeur.
28mars28av4,11,18,25,30mai1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

I. Ventes importantes par Shérif Civil de six lots de propriétés dans le cinquième district décrits comme ci-dessous d'un à six inclusivement—avec toutes les bâtisses et améliorations sur la dite propriété ainsi que toutes les machines y appartenant et immobilisée suivant la loi le tout consistant et connu comme département d'embouteillages de Securité Brewing Company, le tout sera offert en vente en bloc comme un entier.

II. D'un lot et améliorations, etc., à être offert séparément des propriétés ci-dessus mentionnées dans le même district sur la rue Diana dans l'îlet Newton et Brooklyn et River autrefois Jefferson comme septièmement décrit dans l'affaire de Teutonia Bank and Trust Company vs. Security Brewing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division B — No. 102,255 — En vertu d'un jugement lu rendu et signé en cour ouverte le 13 mars 1913, sur la demande des receveurs pour une vente de l'actif de Security Brewing Company, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans le cas sus mentionné. Je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des propriétés foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville le jeudi, avril 24 1913, à midi, de la propriété suivante décrite à savoir:

Premier: Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages qui en dependent ou qui y appartiennent de quelque façon situé dans le cinquième district de la Nouvelle-Orléans (autrefois carré No. 47 actuellement No. 184) borné par l'avenue Brooklyn les rues River Diana et Newton designé comme lot No. 4 lequel mesure soixante pieds de face sur l'avenue Brooklyn sur une profondeur de cent vingt pieds et forme le coin de l'avenue Brooklyn et la rue Diana.

Secondement: Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dependant de quelque façon situé dans le dit îlet No. 184 du cinquième district de la Nouvelle-Orléans, designé par la lettre H sur un plan d'arpentage tracé par D. E. Segliers et fils Voyers, en date du 18 janvier 1905, et annexé à un acte passé par devant Fred Zengel, notaire, daté du 24 mars 1905, et d'après lequel ladite portion de terre commence à une distance de soixante-trois pieds, 11 pouces et 3 lignes de la rue Diana et mesure trente et un pieds, 11 pouces et cinq lignes de face à l'avenue Brooklyn, et la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles, de cent vingt pieds, dix pouces et cinq lignes, le tout en mesure américaine, et est composé de la moitié la plus proche de la rue Diana du lot original No. Cinq.

Etant les mêmes deux morceaux de propriété que ladite Security Brewing Company acquit de la United States Land Company Limited suivant l'acte passé pardevant Fred Zengel, notaire public, le 24 mars 1905, et enregistré au bureau des Aliénations, livre 202, folio 386.

Troisièmement: Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la Nouvelle-Orléans dans ledit îlet No. 184 borné par l'avenue Brooklyn, les rues Diana et Newton, désigné comme la moitié du lot No. 6, contigu au lot No. cinq et mesurant 30 pieds de face à la rue Madison, maintenant avenue Brooklyn sur une profondeur de cent vingt pieds en lignes parallèles.

Etant la même propriété que ladite Security Brewing Company acquit par achat de Frances Williams, veuve de Dennis Mecker, suivant l'acte passé par devant H. L. Loomis, Jr., un notaire public de cette ville, le 21 juin 1907, et enregistré au bureau des Aliénations de cette paroisse, dans le livre No. 217, folio 16.

Quatrièmement: Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelques façon qui en dépendent, situé dans l'îlet No. 184 borné par les rues Brooklyn (anciennement Madison), River (anciennement Jefferson) et Diana et Newton, désigné comme la moitié du lot No. cinq et mesure trente deux pieds de face à l'avenue Brooklyn sur cent vingt huit pieds plus ou moins de profondeur et étant la même propriété que la Security Brewing Company acquit par achat de Mme Margaret Beuhler, épouse de Louis Marechal, suivant l'acte passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire dans cette ville, le 18 juin 1907, et enregistré dans le bureau d'aliénation pour la Paroisse d'Orléans, livre 215, folio 6.

Cinquièmement: Un certain terrain désigné comme la moitié du terrain No. six situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, d'après un croquis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 21 novembre 1904, et annexé à un acte passé devant William H. Seymour, notaire dans cette ville, daté le 1er mai 1907, et le dit terrain mesure 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes sur l'avenue Brooklyn sur 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Etant la moitié du lot six le plus proche de la rue Newton; et est la même propriété que celle qui fut acquise par la Security Brewing Co. par achat de Nathan Hobley suivant acte passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire, daté du 11 juillet 1907, et enregistré au bureau des aliénations de la paroisse d'Orléans, registre 214, folio 59.

Six: Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent situé dans le même district et carré ci-dessus cinquièmement décrite désigné comme moitié du lot No. 3 et la dite moitié du dit lot de terrain mesure trente pieds de face à la rue Diana sur une profondeur de cent quatre-vingt pieds plus ou moins et la partie la plus proche de la rue Madison actuellement Brooklyn, étant la même propriété que celle qui fut acquise par la Security Brewing Company de James R. Le Bailey suivant acte passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire, en cette ville le 15 janvier 1907, enregistré au bureau des aliénations de la paroisse d'Orléans, registre No. 210, folio 435.

Ainsi que toutes les machines dépendant de toutes les propriétés ci-dessus et immobilisées suivant la loi, consistant du département d'embouteillage de la Security Brewing Company.

Sept: Un certain lot de terrain situé dans le cinquième district de cette ville dans le carré borné par les rues Newton, River (autrefois Jefferson), Brooklyn (autrefois Madison), et Diana (autrefois Decatur) formant la moitié la plus proche du fleuve, du lot No. 6, dans le carré No. 184, et mesurant trente pieds de face à la rue Diana sur cent quatre vingt pieds de profondeur acquis par la Security Brewing Company de la succession de E. Bibbins et suivant acte devant William Renaudin, notaire, le 26 mars 1912, enregistré au bureau des aliénations, registre 248, folio 357.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
LEGIER & GLEASON,
Avocats par les receveurs.

Memo: Remarquez l'annonce dans une partie du journal de même date dans laquelle la manufacture de la Security Brewing Company sera offerte en vente à la même date qui celle ci-dessus mentionnée.

mars20,21,28av4,11,18,24

Succession de Mlle Cecile Jourdan

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 103,633—Division E—Attendu que Joseph Edward Jacob, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mlle Cecile Jourdan, décédée intestate: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
GABRIEL FERNANDEZ, Avocat.
26mars26,30av4

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de licences de ville et d'état pour 1913.

J. Grossman's Son vs. Steven Di Bartolo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,944 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après designés, LUNDI, le 7 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

A la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier:

1. 1 licence de ville pour buvette de 1913 pour $505 pour noirs.
2. 1 licence d'état pour buvette de 1913 de $200 pour noirs.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JOHNSON & FERNANDEZ,
Avocats pour le demandeur.
mars27av2,7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de propriétés de valeur du Cinquième et Premier District.

Avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, etc., et toutes les bâtisses et améliorations sur les propriétés premièrement, secondement, troisèmement et quatrièmement décrites ainsi que toutes les machines et outillage, comprenant moteurs, chaudières, appareils et dépendances de tous genres sur les dites quatre propriétés, ou dans les bâtisses qui s'y trouvent, le tout consistant de l'entière usine de la Security Brewing Cmopany, devant être considéré et traité en entier et comme partie et parcelle de la dite propriété foncière. Avec la servitude ou droit de voie pour une conduite d'eau s'étendant du Mississipi jusqu'à l'usine de la dite compagnie, sous et à travers la partie de terre ci-dessous cinquièmement décrite.

Le tout devant être vendu en bloc constituant l'entière usine de la

SECURITY BREWING COMPANY

dans l'affaire du Commercial Germania Trust and Savings Bank, Trustee, vs. Security Brewing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,420 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 avril, 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1. La moitié d'un certain carré d'îlet situé dans le Cinquième District de cette ville, dans la partie anciennement connue comme McDonoughville, dans l'îlet 48 (maintenant No. 185) borné par les rues Madison, Decatur, Jefferson et De Armas sur un plan dressé par L. H. Pilié A. V. daté le 10 février 1860 étant la moitié du dit îlet s'étendant près de la rue Madison, qui est composé des terrains sept, huit, neuf, dix et onze, et de la moitié des terrains six et douze et laquelle moitié d'îlet mesure trois cents pieds de face à la rue Madison (maintenant avenue Brooklyn) sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, et de face sur la rue Decatur (maintenant Diana), et sur la rue De Armas.

2. Quatres certains terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Market, St. Joseph, Tchoupitoulas et Nouvelle Levée ou Peters, trois de ceux-là sont désignés par les Nos. Un, Deux et Trois sur un plan par H. Moelhausen, architecte le 12 juillet 1841 et déposé dans le bureau de A. Mazureau, ancien notaire dans cette ville, lesquels terrains sont adjacents et mesurent chacun vingt-et-un pieds de face à la rue Nord Market sur une profondeur de cinquante huit pieds, un pouce entre lignes parallèles; et l'autre terrain est désigné par la lettre B sur un croquis ou plan dressé par Pilié & Murray, architects, daté le 20 décembre 1867, et annexé à un acte passé devant Theo Guyol, notaire dans cette ville, daté le 24 décembre 1867, le dit terrain ou parcelle de terre ayant en mesure Américaine, quarante et un pieds, sept pouces de face à la rue St. Jospeh, sur cinquante huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est composé de deux terrains désignés par les Nos. vingt trois et vingt quatres (ou vingt six).

3. Deux certains terrains situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement connu comme Faubourg Ste. Marie. Les dits terrains sont adjacents et sont désignés par les Nos. Dix-sept et Vingt sur un plan par Jos. Pelié annexé à un acte passé devant John N. Duncan, ancien notaire dans cette ville, le 20 janvier 1829, et mesurent chacun vingt et un pieds à la rue Nord ou Market, maintenant North Diamond, entre les rues Tchoupitoulas et Nouvelle Levée, maintenant Peters, dans l'îlet borné par la rue St. Joseph, sur une profondeur de cinquante huit pieds, un pouce, entre lignes parallèles.

4. Deux certains terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Joseph, Nouvelle Levée, North Market et Tchoupitoulas, désignés comme terrains C et D sur un plan par Pilié & Murray, annexé à un acte passé devant Theo. Guyol, notaire, le 24 décembre 1867; lesquels dits terrains sont adjacents et mesurent ci-après à savoir: Terrain C mesure quarante deux pieds, un pouce, de face à la rue St. Joseph, sur une profondeur de cinquante huit pieds entre lignes parallèles; terrain D a vingt et un pieds de face à la rue St. Joseph, sur cinquante huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon qui appartiennent à une ou à toutes les propriétés ci-dessus décrites, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou qui s'y trouveront, et toutes les machines et outillage, comprenant moteurs, chaudières, appareils et dépendances de tous genres qui sont sur les dites propriétés ou dans les bâtisses qui s'y trouvent ou qui ont été placés dans la suite sur la dite propriété, ou dans les bâtisses ou dans une des bâtisses, le tout constituant l'entière usine de la Security Brewing Co., devant être considéré et traité en entier et comme partie et parcelle de la dite propriété foncière.

5. La servitude au droit de voie pour un passage d'eau ou s'étendant du Missisipi jusqu'à l'usine de la dite compagnie à l'endroit où elle est maintenant situé, avec le droit d'accès la dedans à tout temps et pour n'importe quel but, sous et au travers de cette parcelle de terre appartenant à la dite compagnie dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par le fleuve, anciennement rue Jefferson, Diana, anciennement Decatur, Brooklyn anciennement Madison et De Armas, la dite parcelle de terre étant désignée comme terrain A sur un certificat de voyer fait par C. Uncas Lewis D. V. V. daté le 9 février 1899, et annexé à un acte d'achat de la dite propriété par la dite compagnie, et d'après laquelle, la dite parcelle de terre forme l'angle des rues River et Diana et mesure en mesure Américaine soixante pieds de face à la rue River sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, et fait face à la rue Diana de cent cinquante neuf pieds, dix pouces, trois lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour la demandeur.

Memo: Remarquez dans une autre partie du journal de même date dans laquelle la propriété de la Security Brewing Company consistant et connu comme département d'embouteillage sera offerte en vente à la même date que la propriété ci-dessus.

mars20,21,28av4,11,18,24